

preuve de beaucoup d'initiatives. Je dois lui signaler que tous les ministres de la Citoyenneté et de l'Immigration que j'ai connus depuis mon arrivée à la Chambre ont prononcé des discours comme le sien.

Au sujet des ministres de la Citoyenneté et de l'Immigration, je ne puis m'empêcher d'être frappé par l'exposé du député de Carleton, lui-même ancien ministre. Il a dit, en effet: «Faites ce que je dis et non ce que j'ai fait.» Ce qui a caractérisé le mandat du député de Carleton et celui de son prédécesseur, c'est qu'ils n'ont su régler aucun des problèmes fondamentaux qui se posaient alors au ministère et qui existent toujours. Je n'ai pas les chiffres par-devers moi et je ne voudrais pas engager un débat long et virulent sur ce ministère, mais il reste que, pendant l'administration de l'ancien gouvernement, les taux d'immigration au Canada ont été parmi les plus bas que nous ayons eus au cours des 25 dernières années.

C'était surtout parce que nous avions beaucoup de chômage, je suppose. Naturellement, lorsqu'il y a beaucoup de chômage, les travailleurs ne voient pas toujours l'immigration d'un très bon œil. Ils craignent que les immigrants ne leur enlèvent des emplois. Le moyen d'obtenir la collaboration des travailleurs, c'est le plein emploi. Dans ce cas, les travailleurs ne s'inquiètent pas des immigrants qui leur font concurrence.

Le vent a viré. Nous avons maintenant beaucoup d'immigrants mais pas encore assez, je suppose, au goût de nombreux députés. A mon avis, cela est partiellement dû au fait qu'en Europe et dans les pays où nous avons traditionnellement cherché à obtenir des immigrants, le plein emploi existe depuis quelque dix ans. Jusqu'à cette année, le Canada souffrait beaucoup du chômage, alors que la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les pays scandinaves, la Hollande et la Belgique connaissaient une période de prospérité et de plein emploi. En conséquence, il n'a pas été trop facile d'encourager les gens de ces pays, d'où nous venaient autrefois la grande majorité de nos immigrants. Nous avons dû faire appel, et avec un certain succès, à des pays comme la Grèce et le Portugal, pour des immigrants.

Je ne trouve rien à redire à cela. J'estime que nous devrions ouvrir nos portes aux immigrants d'un grand nombre de pays, ce que nous avons semblé décourager par le passé. Ce qui me préoccupe, c'est le fait que moralement, et même légalement, c'est au gouvernement fédéral qu'il incombe d'amener des immigrants au Canada. Somme toute, c'est le gouvernement fédéral qui les encourage à venir au Canada. C'est le gouverne-

ment fédéral qui a des bureaux d'immigration dans la plupart des pays d'Europe, au Moyen-Orient et en Asie. C'est le gouvernement fédéral qui informe les intéressés du mode de vie auquel ils peuvent s'attendre ici. Pourtant, le gouvernement, après avoir encouragé les immigrants à venir chez nous, ne s'en occupe plus une fois qu'ils sont arrivés ici.

J'ai par-devers moi un éditorial paru dans le *Globe and Mail* de Toronto, le 18 février 1966, et intitulé «Victimes de la langue». On peut y lire:

Il ressort d'une enquête officielle effectuée dans les écoles secondaires de Toronto que les enfants d'immigrants ayant des difficultés de langue sont encouragés à abandonner l'école.

On peut lire un peu plus loin dans cet éditorial:

En conséquence, des centaines, peut-être même des milliers de garçons et de filles, dont plusieurs pourraient suivre des cours universitaires, succombent aux pressions et quittent l'école. Peu importe que les pressions viennent de la famille ou de l'école, qu'elles soient faites ouvertement ou implicitement. Il reste qu'on leur refuse la possibilité d'une instruction complète.

L'éditorial conclut en signalant qu'il incombe aux gouvernements provinciaux et municipaux de s'assurer que des incidents de ce genre ne se produiront pas.

Je veux faire remarquer au ministre et au gouvernement que le gouvernement fédéral doit assumer cette responsabilité à cet égard. Je ne voudrais pas minimiser les difficultés qui assaillent le gouvernement fédéral, étant donné que l'instruction relève des provinces, et je ne propose pas maintenant que la situation soit modifiée. Mais je veux faire observer au ministre que si, dans sa sagesse et avec l'assentiment du Conseil économique du Canada, du monde des affaires, de l'industrie et de la main-d'œuvre, le gouvernement fédéral croit que nous avons besoin d'une politique active et énergique en matière d'immigration et que nous devrions encourager les étrangers dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français à venir s'installer au Canada, il faudrait alors trouver certains moyens d'aider ces jeunes gens, qui accompagnent leurs parents ou qui ne connaissent pas parfaitement l'anglais, à combler cette lacune. Si nous ne le faisons pas, ces gens deviendront des chômeurs, des pauvres et seront inévitablement à la charge de l'État pour des générations à venir. Le ministre ferait bien, je pense, d'étudier cette question maintenant. Dans sa guerre contre la pauvreté, qui n'a été jusqu'ici qu'une guerre de mots, le gouvernement devrait considérer notamment la possibilité de collaborer avec les gouvernements provinciaux sous ce rapport.